



AGENT.E D'ENTRETIEN DES PISCINES

Cat C

Employeur : VILLE DE RENNES

Direction :

DIRECTION DES SPORTS

Effectif : 186

Leur raison d'être : Mise en oeuvre de la politique sportive municipale et contribution au service public du sport et des Activités Physiques

Service :

SERVICE PISCINES ET BAIGNADES

L'équipe : le la responsable du Service encadre les agent.es techniques, administratifs et sportifs

Effectif Service : 80

Le sens de ce poste :

Assurer l'entretien, la sécurité et l'accueil du public au sein des établissements aquatiques

Vos principales missions :

1- Accueil et gestion du public 25 %

Accueillir les publics et veiller au respect des règles de sécurité, du règlement intérieur et de la conformité des réservations :

- Ouvrir et fermer l'équipement
- Accueillir, contrôler et orienter les différents publics
- Informer les usagers sur les conduites d'hygiène et de sécurité à tenir au sein de l'établissement
- Appliquer, contrôler et faire respecter le règlement intérieur
- Vérifier la conformité des réservations des créneaux et s'assurer de la présence des encadrants pour les scolaires, associations et clubs
- Assurer une présence régulière dans les vestiaires individuels et collectifs, les douches, l'accueil afin de limiter les incivilités et éviter les vols d'effets personnels
- Sensibiliser les usagers des piscines aux gestes écoresponsables
- Communiquer aux divers utilisateurs les décisions de l'autorité municipale et les notes de services visant à leur application, en respectant le devoir de réserve
- Le cas échéant, procéder à l'évacuation du public conformément au POSS (Plan d'Organisation de Sécurité et Secours)

- Nettoyer les abords extérieurs de l'établissement, sortir et rentrer les containers à poubelles
- Garantir la propreté de l'établissement et notamment les vestiaires, sanitaires et douches tout au long de la journée
- Mettre en place et retirer les matériels d'entretien de l'eau (robots) en respectant les procédures établies par équipement et en étant vêtu des équipements de sécurité et entretenir les structures et jeux d'extérieur le cas échéant
- Participer aux opérations de nettoyage des bassins lors des arrêts techniques et vidanges

3- Sécurité et maintenance des équipements et matériels 10 %

Veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des installations et assurer la maintenance de 1er niveau des équipements et matériels :

- Réparer les équipements et matériels (liste en annexe correspondant à une maintenance de 1er niveau)
- Vérifier les postes de désinfection en produit et veiller à la conformité du stockage des produits utilisés dans les locaux de rangement prévus à cet effet
- Veiller à la conformité de l'utilisation des équipements par rapport aux règles de sécurité (effectifs, encadrement, utilisation normale du matériel) et porter les EPI
- Vérifier le bon état général de l'équipement et le bon fonctionnement des installations de sécurité incendie (alarme incendie, extincteurs, issues de secours)
- Mission de remplacement / suppléance : Mettre en oeuvre les moyens de protection thermique à la piscine de Bréquigny en respectant les procédures établies et en étant vêtu des équipements de sécurité mis à disposition

2- Entretien des équipements (propreté et hygiène des locaux) 65 %

Nettoyer, désinfecter et aspirer les différentes zones de l'établissement en respectant les protocoles d'hygiène :

- Avant l'arrivée des différents publics, nettoyer les surfaces et sols, passer l'auto-laveuse, et désinfecter les vestiaires, douches, sanitaires, espaces beauté
- Aspirer et laver les autres zones pendant l'ouverture aux publics d'entrée)

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Disponible, méthodique et rigoureux
- À l'écoute des différentes catégories de personnel et des usagers

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Travailler en équipe
- Connaitre les techniques d'entretien
- Transmettre les informations
- Faire appliquer la réglementation et les règles de sécurité

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Le règlement intérieur des piscines

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Travail en soirée, le Weekend et jours fériés : Le matin à partir de 6h et en soirée jusqu'à 22h15, 1 week-end sur 3 et jours fériés

Lieu de travail : 4 piscines (Bréquigny, Gayeulles, Villejean et Saint-Georges)

Matériel(s) à disposition : Autolaveuses, autoportées

Missions de suppléance : Mobilité sur les périodes de vacances et selon l'activité des établissements

Télétravail : non

Autres : Autres

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Adjoint technique

Parcours : P2

Éléments complémentaires de rémunération : Sujétion métier, QPV et indemnités weekends

N° du poste : 61224 – 61230 – 61227 – 61272 – 61232 – 61229- 61222 – 61226 – 61220 – 00992 – 00990 – 00989 – 00734 – 61243 – 00991 – 61221 – 00733 – 61244 – 61257 – 61270 – 61103 – 61271 – 61256 – 61260 - 61258

Date de mise à jour de la fiche de poste : 02/2023